



[www.fvcs.fr](http://www.fvcs.fr)

La communication de la FVCS favorise en priorité ses adhérents : montrer de façon attractive **“ce que sont et ce que font” les Conseils des Sages®**, les valoriser dans leurs contributions à la démocratie locale et au service de leurs concitoyens, leur permettre d'échanger et de collaborer en ligne...

Édition décembre 2018

**Fédération Française des Villes et Conseils des Sages®**

Adresse :

**FVCS**

**20, rue du Vieux Bourg**

**85170 DOMPIERRE SUR YON**

**Téléphone : 02 53 07 30 93**

**[villes-conseilsdesages@fvcs.fr](mailto:villes-conseilsdesages@fvcs.fr)**

**Site internet**

**[www.fvcs.fr](http://www.fvcs.fr)**

**Facebook**

**@conseildesages**

**Twitter**



**Fédération Française des Villes et Conseils des Sages®**

"Partageons nos valeurs, échangeons nos expériences"



**Fédération Française**  
**des Villes et Conseils des Sages®**

"Partageons nos valeurs, échangeons nos expériences"

Depuis 1993, la FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VILLES ET CONSEILS DES SAGES® (FVCS) fédère, représente, défend les intérêts, anime et valorise un réseau national de Villes et Conseils des Sages®, déployés et engagés dans des communes de toutes les régions de la métropole...

La FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VILLES ET CONSEILS DES SAGES® (FVCS) cultive la proximité avec son réseau de Villes et Conseils des Sages® adhérents : délégations régionales, décentralisation chaque année de son assemblée générale et de son congrès national, (co)organisation ou participation à des rencontres et débats sur leurs territoires. Son accompagnement en conseil-assistance, sa communication spécifique, ses services numériques constituent autant d'avantages exclusifs réservés à ses membres...

**Fédération Française des Villes et Conseils des Sages®**

"Partageons nos valeurs, échangeons nos expériences"



Notre adhésion à la **FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VILLES ET CONSEILS DES SAGES® (FVCS)** vous apportera un vrai retour avec des avantages exclusifs et conséquents pour les adhérents : assistance et conseil, représentation, valorisation, mise en réseau, rencontres, services réservés, communication spécifique, ressources numériques...

**1. Vous êtes bienvenu... « chez vous » !**

Adhérer à la FVCS, c'est rejoindre une communauté de Villes et Conseils des Sages® qui partagent les mêmes réalités et valeurs que vous ; c'est s'inscrire dans une dynamique collective qui vous rassemble, au sein même de ses instances, lors de ses rencontres nationales et de proximité, sur internet .

**2. Vous êtes représenté et vos intérêts sont défendus**

Adhérer à la FVCS, c'est confier un "mandat" à votre Fédération nationale qui, présente partout en France métropolitaine, se mobilise pour vous.

**3. Vous êtes associé et impliqué**

Adhérer à la FVCS, c'est être membre de plein droit d'une association dynamique, démocratique, vous offrant toute latitude de vous investir aussi en tant que membre actif.

**4. Vous êtes accompagné et servi**

Adhérer à la FVCS, c'est être accompagné sur vos enjeux et problématiques, en bénéficiant des services exclusifs qui vous sont réservés par la Fédération.

**5. Vous êtes informé et valorisé**

Adhérer à la FVCS, c'est être informé mais aussi gratifié par des articles valorisant vos actions, ou encore bénéficier de services numériques exclusifs grâce à "votre" plate-forme internet [www.fvcs.fr](http://www.fvcs.fr)

**Le saviez-vous ?** Conseil des Sages® est une marque déposée par la **FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VILLES ET CONSEILS DES SAGES® (FVCS)** qui dispose de la propriété intellectuelle de l'appellation.